

Nouveau rôle d'évaluation et compte de taxes

En 2012, nous aurons un nouveau rôle d'évaluation. La valeur de l'ensemble des immeubles imposables et non imposables qui était de 275 898 000\$ en novembre 2011 sera de 333 246 600\$ en 2012, soit une hausse de 20,78%.

Les augmentations ne sont pas les mêmes pour chaque catégorie d'immeubles :

Catégories d'immeubles	Augmentation en %
Non résidentiels	10,57%
Industriels	0,09%
6 logements et plus	23,09%
Terrains vagues desservis	18,74%
Résidentiels	24,02%
Agricoles	32,81%

Constatant que les valeurs du rôle augmentent de 24,02% en moyenne pour les résidences, la Ville a donc baissé le taux de taxes. Le taux a également été diminué pour les autres immeubles (voir tableau D - *Taux de taxes 2012*).

L'effet du nouveau rôle est donc neutre pour la Ville.

Cette année, la Ville percevra 2 572 000\$ de taxes résidentielles, agricoles, industrielles, 6 logements et plus, non résidentielles et terrains vagues desservis, soit le même montant que l'an 2011 dû, évidemment, au taux de taxes revu à la baisse.

Les citoyens dont l'évaluation de leur propriété a augmenté au-dessus de la moyenne paient plus de taxes que l'an dernier, ceux dont la valeur se situe en-dessous de la moyenne en paient moins. Les écarts peuvent parfois être malheureusement considérables.

Le seul taux en augmentation est celui du service de la dette qui augmente de 0,02\$/100\$ d'évaluation. Sans cette hausse, les propriétaires de Saint-Joseph-de-Beauce paieraient globalement les mêmes taxes que l'an dernier. Un fait important est à signaler : le fardeau est réparti différemment.

Pour une propriété moyenne évaluée à 126 047\$, le compte de taxes augmente de 25,98\$, soit 1.3% pour le secteur urbain (secteur desservi) et de 15,82\$, soit 1,05% pour le secteur rural (secteur non desservi) (voir tableau C - *Compte de taxes*).

Si nous ne tenons compte que du taux de taxes résidentiel qui était à 1,06\$/100\$ d'évaluation en 2011 et qui sera diminué à 0,855\$/100\$ d'évaluation en 2012, les répercussions suivantes seront observées :

- Pour environ 50% des citoyens, la variation de cette taxe se situe entre +5% et -5%;
- Le rôle provoque une hausse de cette taxe pour 46% des citoyens et une baisse pour 54% de ceux-ci;
- Les hausses de plus de 20% de cette taxe touchent environ 3,6% des contribuables.

ÉVALUATION MUNICIPALE DE VOTRE PROPRIÉTÉ

Différentes méthodes sont mises à votre disposition pour connaître l'évaluation municipale 2012 de votre propriété :

- Votre nouvelle évaluation apparaîtra sur votre compte de taxes qui vous sera envoyé par la poste vers le 14 février 2012;
- Dès le 1^{er} janvier, vous pourrez la vérifier en visitant le site internet de la MRC Robert-Cliche, www.beaucerc.com, section citoyens, rôle d'évaluation;
- Vous pouvez communiquer avec madame Mirielle Morin à la MRC Robert-Cliche au 418-774-9828 poste 223 ou à la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce au 418-397-4358 poste 221;
- Vous pouvez aussi vous présenter au bureau de l'Hôtel de Ville durant les heures d'ouverture.

Tableau C – Compte de taxes d’une résidence moyenne

	Secteur desservi par eau et égouts		Secteur non desservi	
	2011	2012	2011	2012
Taxe foncière résidentielle	1 094,45 \$	1 077,70 \$	1 094,45 \$	1 077,70 \$
Dettes générale	123,90 \$	176,47 \$	123,90 \$	176,47 \$
Ordures	184,00 \$	184,00 \$	184,00 \$	184,00 \$
Vidange fosse septique			104,00 \$	84,00 \$
Aqueduc	258,00 \$	258,00 \$		
Égouts	150,00 \$	150,00 \$		
Dettes secteur desservi	48,53 \$	28,99 \$		
Dettes égouts	0,00 \$	18,91 \$		
Taxe spéciale eau potable	135,26 \$	126,05 \$		
Total	1 994,14 \$	2 020,11 \$	1 506,35 \$	1 522,17 \$
Augmentation \$		25,98 \$		15,82 \$
Augmentation %		1,30%		1,05%
Évaluation moyenne d'une résidence	103 250	126 047	103 250	126 047

Tableau D – Taux de taxes 2012

	Taux 2011	Taux 2012
Taux pour 100\$ d'évaluation		
Immeubles non résidentiels	1,060	0,960
Immeubles industriels	1,060	1,060
Immeubles 6 logements et plus	1,060	0,860
Terrains vagues desservis	2,120	1,710
Catégories résidentielles	1,060	0,855
Immeubles agricoles	1,060	0,800
Service de la dette		
Dettes secteur desservi	0,047	0,023
Dettes générale	0,120	0,140
Dettes égouts		0,015
Taxe spéciale eau potable	0,131	0,100
Taxe d'affaires	3,050	2,900

Tarifification fixe		
Ordures	184,000	184,000
Aqueduc, égouts et assainissement		
Aqueduc	258,000	258,000
Égouts	150,000	150,000
Vidange fosse septique	104,000	84,000
Enlèvement de la neige et transport au site dépôt	3,350	3,350

À noter que tous les taux de taxes ont été diminués afin de tenir compte du nouveau rôle d'évaluation, à l'exception de celui de la dette générale qui a augmenté de 0,02\$/100\$ d'évaluation. Le taux de taxes pour la vidange de fosse septique a diminué de 20\$.